ministère de l'Équipement,

des Transports et du Logement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Équipement des Transports et du Logement

Plan de Prévention des Risques

"Inondation, crues torrentielles, glissements de terrain et ruissellements sur versant"

Commune de Villette-sur-Ain

Plan de zonage

VU pour rester annexé à notre arrêté de ce jour.

Bourg-en-Bresse, le – 2 MARS 2003

Signé : Bernard TOMASINI

Prescrit le : 21 juin 2001

mis à l'enquête publique
du : 12 novembre 2002
au : 29 novembre 2002

Approuvé le : – 2 MARS 2003

échelle : 1/ 5000 e

référence

date :

Service Ingénierie Environnement
Cellule Environnement et Paysage
23 rue Bourgmayer
01012 Bourg-en-Bresse
téléphone 04 74 45 63 19

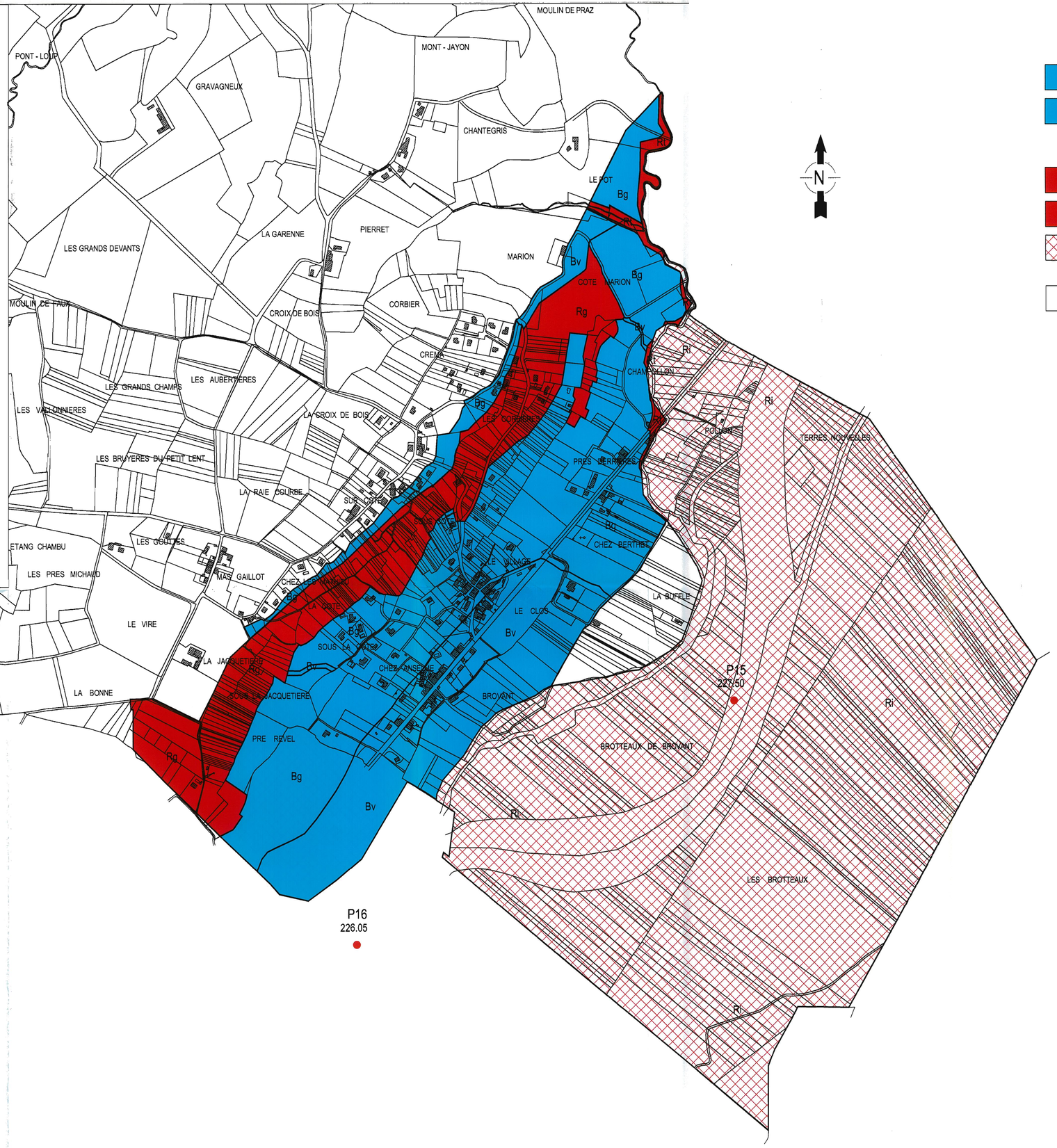

LEGENDE

Bg, Bv — ZONE BLEUE constructible sous prescriptions.

Rg, Rt, Ri — ZONE ROUGE non constructible.

ZONE BLANCHE sans prescriptions.

P11
236.13
Côte de la crue centennale

g: glissement de terrain.
t: crue torrentielle.
v: ruissellement sur le versant.
i: inondation de l'Ain.

ECHELLE: 1/5000e